



Brasles Infos... LE FLASH

COMMUNE DE BRASLES - 1^{er} OCTOBRE 2015 - n°17

L'ÉDITO

Mesdames, Messieurs,

Dans quelques semaines, la grande région Nord-Pas-de-Calais-Picardie sera officiellement créée. Vous serez d'ailleurs appelés aux urnes les 6 et 13 décembre pour élire vos représentants régionaux. Vous le savez, aux côtés d'une grande majorité des élus du Sud de l'Aisne, à vos côtés - au travers de la pétition que vous avez largement signée - les élus de Brasles ont exprimé leur désaccord sur ce rattachement de notre région, décidé sans concertation, qui ne reconnaît pas la singularité des vignobles qui nous entourent. Qu'à cela ne tienne ! La loi est désormais votée, nous avons dû collectivement l'accepter. Cependant, notre culture champenoise est et restera une réalité. Le classement en juillet dernier des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne au patrimoine mondial de l'UNESCO et l'obtention récente du label Vignobles et Découvertes pour des viticulteurs du Sud de l'Aisne - dont des viticulteurs Braslois - prouvent bien que nos racines mais aussi notre avenir sont tournés vers la Champagne. Nous avons ainsi voulu célébrer cela en installant samedi 3 octobre un pressoir ancien sur le rond-point de la Croix-Vitard. Au travers de cette action symbolique et forte de ses hectares de vignobles bien exposés, Brasles célèbre la richesse de son terroir viticole !

Michèle FUSELIER
Maire de Brasles
Conseillère départementale du Canton de Château-Thierry

Les brioches de la solidarité

Dimanche 11 octobre, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) et les élus de la commune participeront à la nouvelle édition des Journées de Solidarité du Handicap Mental en vous proposant des brioches. Tous les bénéfices des ventes seront reversés au profit de l'APEI des 2 Vallées situé à Chierry. Ils permettront notamment le financement de projets utiles aux personnes déficientes intellectuelles.

Célébrons notre culture champenoise !



A la suite du classement des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne au Patrimoine Mondial de l'UNESCO et de l'obtention du label « Vignobles et découvertes » pour le Sud de l'Aisne, Brasles a décidé de célébrer symboliquement sa culture champenoise.

Nous vous donnons **rendez-vous le samedi 3 octobre à 14h** place de la Mairie pour une randonnée de nettoyage des chemins, des bords de route, les lisières de forêts et de vignobles. A l'issue de celle-ci, nous rejoindrons le rond point de la Croix-Vitard où sera officiellement inauguré à 16h30 un pressoir offert à la commune par Monsieur Roger REMPENAUX. Nous comptons bien entendu sur votre présence !

BRASLES FÊTE HALLOWEEN ! J-30 avant une nouvelle édition...

Devant le succès de l'édition 2014, **Brasles fêtera à nouveau Halloween le samedi 31 octobre 2015.**

Nous vous attendons à 13h45 à l'Espace Culturel Raymond Commun pour la séance familiale de cinéma avec la projection du film d'animation « Hôtel Transylvanie ». Tout public - GRATUIT. Vente de popcorns à 1€ le pot.

A 15h30, place aux ateliers (fabrication de lampions, sacs à bonbons, découpe de citrouilles) et aux animations (maquillage, pesée de citrouilles, concours de déguisements) dans le hall de l'Espace Culturel.

Les plus courageux pourront également frémir en visitant la Maison hantée - nouveauté 2015 - qui sera installée dans la salle des Cassissiers.

A 17h30, défilé dans les rues du village suivi du verre de l'amitié.

Tout au long de l'après-midi, vente de gâteaux par l'A.B.G.D.P.E et de boissons par Brasles Demain.

Pour la pleine réussite de cette deuxième édition, nous sommes à la recherche de citrouilles qui seront utilisées pour les ateliers ou la décoration.

Si vous avez la possibilité de mettre à notre disposition une ou plusieurs citrouilles, nous vous remercions de contacter Jérôme LAPOINTE ou Julie CONTOZ en appelant la Mairie au 03 23 69 03 06.



C'était en septembre...



Samedi 12 septembre, c'est sous un ciel malheureusement très pluvieux que s'est déroulé le **tournoi de football** en mémoire de **Roland LEPOLARD**. Nous remercions vivement les joueurs courageux qui ont supporté la pluie et nous espérons que l'édition 2016 nous offrira un temps plus clément. A noter qu'au cours de ce challenge a émergé l'idée de la création d'un club de foot pour les jeunes braslois...idée que nous creusons. Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie.

Accueil de loisirs des vacances d'Automne

A l'occasion des vacances d'Automne, un **Accueil de loisirs sans Hébergement (A.L.S.H.)** est proposé du **19 au 30 octobre aux enfants âgés de 3 ans révolus à 14 ans** sur le thème de la Gourmandise.

Au programme : visite d'une chocolaterie, ateliers pâtisseries, découverte de produits du terroir au travers d'une visite du lycée agricole de Crézancy...mais aussi une sortie à la piscine Bulléo d'Epernay, une rencontre inter-centres au Parc Léo Lagrange...

Pour rappel, l'A.L.S.H. accueille les enfants de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. Possibilité d'accueil le matin à partir de 7h45 et garderie jusqu'à 18h15.

Tarifs :

- 40€ / semaine pour les Braslois ou 34€ / semaine à partir du 3^{ème} enfant ou pour les Braslois non imposables avant déductions et crédits d'impôts
- 48€ / semaine pour les non Braslois ou 42€ / semaine à partir du 3^{ème} enfant.
- Possibilité de repas le midi facturé 5,40€. En cas de sortie avec pique-nique, celui-ci est fourni et facturé 3,70 €.

Merci de vous inscrire avant le 15 octobre 2015 en Mairie aux horaires d'ouverture au public.

Conservation cadastrale : passage à Brasles d'un géomètre mandaté par le Préfet de l'Aisne

A partir du mercredi 21 octobre, un géomètre chargé par le Préfet de l'Aisne de la conservation cadastrale (arrêté préfectoral consultable sur le panneau d'affichage de la Mairie) sera présent dans notre commune.

Cette opération, effectuée périodiquement dans l'ensemble des communes du département doit notamment permettre la mise à jour des bases des impôts directs locaux et des diverses taxes assimilées mais également l'actualisation du plan cadastral.

Les agents intervenant pour la réalisation de ces missions sont dûment accrédités. Ils peuvent être amenés à réaliser, dans le respect des dispositions légales, des travaux topographiques dans les propriétés publiques et privées situées sur la commune.

Ces derniers doivent être porteurs de l'arrêté préfectoral et ils ont l'obligation de présenter ce document sur simple réquisition.

Pour toute question relative à ces relevés, nous vous invitons à contacter la Mairie.

Vos rendez-vous du mois d'octobre...

3
octobre

Samedi 3 octobre à 14h, randonnée de nettoyage du village suivie à 16h30 de l'inauguration d'un pressoir au rond point de la Croix-Vitard.

4
octobre

Dimanche 4 octobre de 10h à 17h, exposition de créations en patchwork proposée par Brasles Demain à l'Espace Culturel Raymond Commun. Entrée libre.

8
10 et 15
octobre

Le Festival C'est Comme Ça proposera trois représentations à l'Espace Culturel Raymond Commun dans le cadre de sa 8^{ème} édition :

- Jeudi 8 octobre à 19h : *Self made man*
- Samedi 10 octobre à 19h : *Leïla se meurt*
- Jeudi 15 octobre à 21h : *DUB Love*

Entrée : 5€ / 3€ pour les moins de 21 ans.

Retrouvez en détail la présentation de ces spectacles dans l'agenda Culture et Loisirs diffusé en même temps que ce Brasles Infos...LE FLASH

18
octobre

Dimanche 18 octobre de 8h à 18h, **Foire d'Automne** organisée par le Comité des Fêtes, en partenariat avec l'Association Brasles Demain. Brocante de la rue Paul Doumer à l'Espace Culturel. Stand du CCAS (vente de pâtisseries, confitures, tricots...).

24
octobre

Samedi 24 octobre à 19h, l'association Picardie Nature vous propose une **soirée de présentation du bocage de Brasles et une découverte de la chouette chevêche** au parc Léo Lagrange. Pour participer à cette soirée, merci de vous inscrire au préalable en Mairie. Chaussures de marche et lampe de poche ou frontale conseillées pour les participants. Animation gratuite, ouverte à tous. Rendez-vous au Parc Léo Lagrange.

31
octobre

Samedi 31 octobre, à partir de 13h45, **BRASLES FETE HALLOWEEN !** pour la deuxième année consécutive. Cf. le programme présenté en première page.



Mairie de Brasles

Nous vous accueillons :

Le Lundi / Le Mercredi / Le Vendredi : de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Le Mardi / Le Jeudi : de 14h00 à 18h00

Le Samedi : de 10h00 à 12h00

Téléphone : 03.23.69.03.06 / E-mail : mairie.brasles@orange.fr